SMTC
TRANSPORTS ET SERVICES PUBLICS

Immeuble Le Forum
3, rue Malakoff
38000 Grenoble
Tél. 04 76 59 59 59
www.smtc-grenoble.org

MEDIACITÉ Photos : C. Morel, C. Pedrotti / Mission, S. Autras

Prolongement de la ligne B

Le SMTC vous donne la parole

Concertation préalable
du 30 mars au 15 mai 2006

SMTC
TRANSPORTS ET SERVICES PUBLICS

Cap sur l'extension de la ligne B

Aujourd'hui, le SMTC débute les études préalables du prolongement de la ligne B au Polygone Scientifique : 1,6 kilomètre de ligne nouvelle, qui desservira dès 2009 un secteur clé de l'agglomération en complétant efficacement le réseau tramway existant. Afin de recueillir vos avis, le SMTC vous propose aujourd'hui de participer à la concertation préalable à l'élaboration définitive du projet.

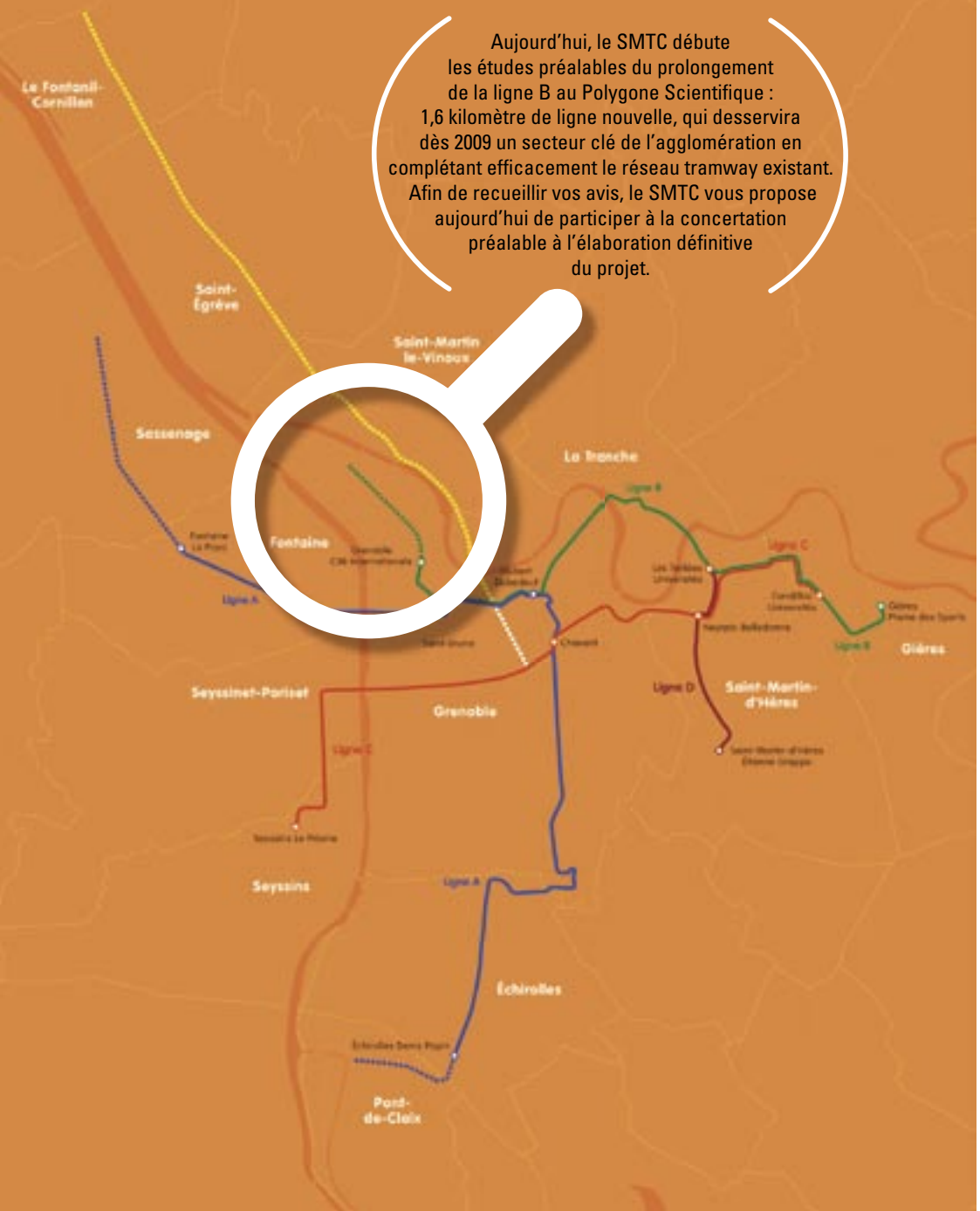

SMTC

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun conçoit, finance et réalise les aménagements du réseau de transports publics sur l'ensemble du territoire de l'agglomération grenobloise.

Le SMTC œuvre ainsi pour un développement durable de l'agglomération, en offrant à la population des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, source de nuisances sonores, de pollutions atmosphériques et grande consommatrice de l'espace urbain.

Il est conforté dans sa mission par l'augmentation régulière de la fréquentation sur son réseau TAG, exploité par la SEMITAG (70 millions de voyageurs en 2005 contre 46,7 millions en 1997).

Conformément au Plan de Déplacements Urbains adopté en 2000, le SMTC poursuit aujourd'hui l'accroissement de l'offre de transports publics. Par ailleurs, le SMTC mène actuellement un travail en liaison avec ses partenaires institutionnels (Métro, Conseil Général de l'Isère, Région Rhône-Alpes et Ville de Grenoble) pour articuler les projets de tramways avec les autres modes de transports. Il s'agit de favoriser la multimodalité entre tramway, bus, train, car, vélo et marche à pied. Le SMTC a donc notamment programmé la création de nouvelles lignes de tramway ou l'extension des lignes existantes : création d'une ligne E reliant Le Fontanil à Grenoble, via Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Égrève, extension de la ligne A à Sassenage, et tout d'abord le prolongement de la ligne B au Polygone scientifique.

C'est cette dernière que nous vous proposons de mettre en débat aujourd'hui, dans le cadre d'une concertation préalable au projet définitif.

La presqu'île, un secteur phare de l'a gglomération grenobloise

Avec près de 18 200 emplois concernés, l'agglomération grenobloise est aujourd'hui le premier pôle français – hors région parisienne – pour la recherche.

LA PRESQU'ÎLE, UN HAUT LIEU DE LA RECHERCHE

Située au cœur du Y, la Presqu'île grenobloise concentre à elle seule une grande part des activités de recherche publiques et privées de l'agglomération.
Le symbole de cet état de fait est certainement l'installation européenne de rayonnement Synchrotron (ESRF).
La Presqu'île bénéficie d'une expertise pointue dans les technologies innovantes, principalement organisée autour de trois pôles : le numérique, avec des laboratoires de recherche publique tels que le CNRS ou de grandes sociétés comme ST Micro, les biotechnologies, avec par exemple le LETI, et enfin les nouvelles technologies de l'énergie, avec le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) ou encore l'entreprise Schneider.
Au total, ce sont plus de 8 000 emplois concentrés sur la Presqu'île.
La formation universitaire est également largement représentée dans ce secteur.
En quelques années, la Presqu'île est devenue la porte scientifique Ouest de l'agglomération, répondant aux secteurs de pointe de l'est que sont le Domaine Universitaire et la ZIRST de Meylan.

L'arrivée de la ligne B sur la Presqu'île permettra de la relier au pôle Santé de La Tronche et au Domaine Universitaire, créant ainsi la « ligne du savoir » de l'agglomération.

La Presqu'île, un secteur résidentiel

La Presqu'île grenobloise concentre essentiellement des activités économiques, attirant une population active durant des plages horaires définies. Toutefois, près de 3 500 personnes habitent dans le secteur, essentiellement au sein de la cité Jean Macé.
Le prolongement de la ligne B par l'avenue des Martyrs permettra de rapprocher ces habitants du reste de l'agglomération grenobloise.

La presqu'île, un secteur en constant développement, générateur de déplace ments

Avec des projets à la pointe des énergies propres, la livraison partielle du site POLYTEC et l'arrivée prochaine de MINATEC, le secteur de la Presqu'île est aujourd'hui en plein développement.
Au total, ce sont près de 2000 nouveaux chercheurs, ingénieurs et étudiants qui se concentreront sur la Presqu'île, renforçant encore son rôle de vitrine de l'enseignement, de la recherche et des nouvelles technologies de l'agglomération.

DES DÉPLACEMENTS EN AUGMENTATION

Le développement de la Presqu'île n'est pas sans conséquence sur les conditions de déplacement des salariés et habitants du quartier.
Ainsi, les accès à la Presqu'île sont très régulièrement embouteillés, augmentant les temps de parcours, pour les riverains comme pour les actifs, et participant à la pollution atmosphérique de l'agglomération.
De même, les espaces dévolus aux parkings des salariés des entreprises, pesant lourd sur le bilan économique de celles-ci, sont amenés à disparaître, au profit de bâtiments de recherche et d'industrie.

PROPOSER UNE ALTERNATIVE

La ligne B, en reliant la Presqu'île au pôle santé (centre hospitalier régional, recherche et enseignement) et au Domaine Universitaire, dessinera ainsi d'est en ouest une «ligne du savoir» de notre agglomération.
Par ailleurs, elle offrira des relations directes avec les gares SNCF de Grenoble et de Gières.
En offrant une véritable alternative à la voiture individuelle, son extension permettra enfin de :

- minimiser l'impact de l'automobile en termes de bruit et de pollution ;
- réduire les espaces qui lui sont dévolus, notamment en terme de stationnement ;
- conforter l'effort des nombreuses entreprises du secteur qui se sont engagées dans un Plan de Déplacements Entreprises.

Le projet en grandes lignes

Le projet initial prévoit le prolongement de la ligne B de l'actuel terminus «Cité Internationale» au rond-point de la Résistance par l'avenue des Martyrs. Deux nouvelles stations devraient être créées, l'une face à l'entrée du CENG, l'autre au futur terminus, avant ou après le rond-point de la Résistance.
L'ensemble des fonctions assurées actuellement par la rue des Martyrs seront restituées : circulation des voitures et des bus, pistes cyclables et trottoirs pour les piétons.
Le SMTC a mené des études préliminaires dans l'éventualité d'implanter un parking-relais à proximité du futur terminus. C'est une des questions à laquelle la concertation préalable pourra répondre.

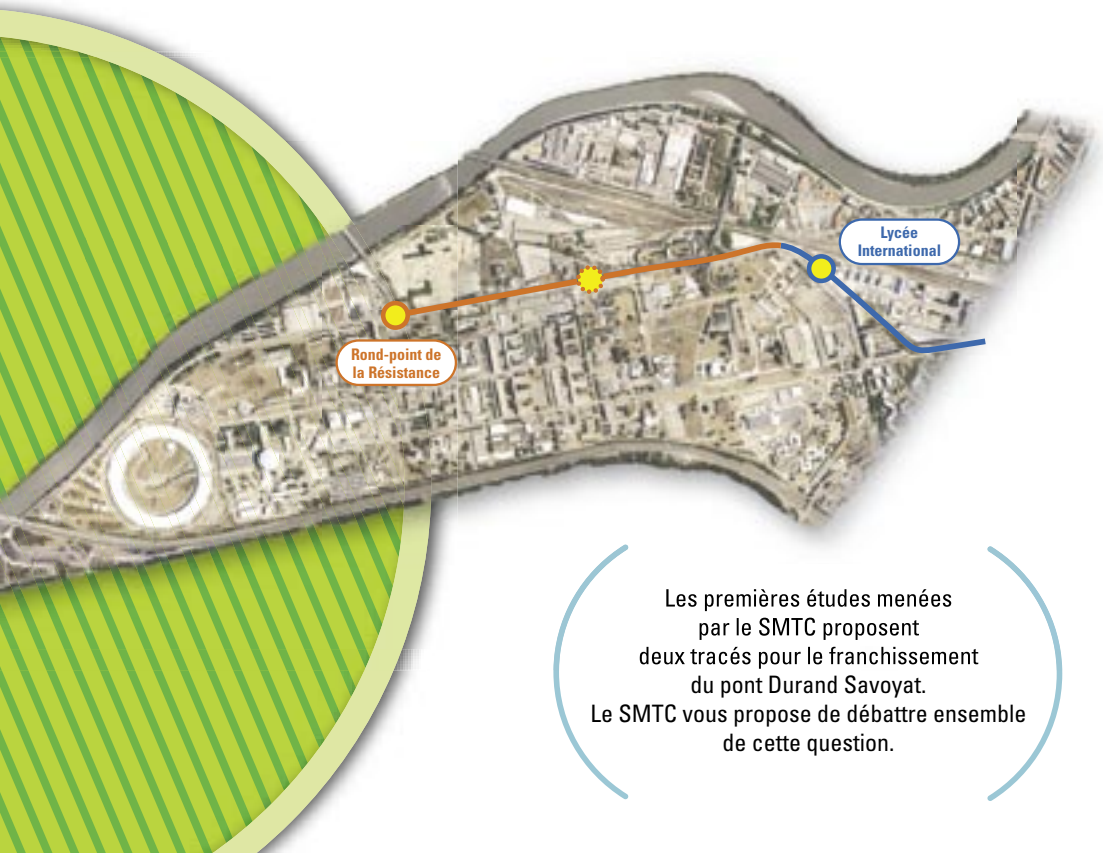

Les premières études menées par le SMTC proposent deux tracés pour le franchissement du pont Durand Savoyat.
Le SMTC vous propose de débattre ensemble de cette question.

Le projet en chiffres

1,6 km de ligne nouvelle
2 stations nouvelles
30 millions d'euros
(coût prévisionnel du projet)
3 400 personnes
et **9 500** emplois desservis

LE PROJET EN GRANDES DATES*

Début 2006	Études préalables Concertation préalable
Fin 2006 - début 2007	Études opérationnelles Enquête Publique
2007	Travaux préalables
2008	Travaux de plateforme
Début 2009	Finitions, essais matériels Mise en service

**les dates indiquées sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées en fonction notamment des résultats de la concertation préalable.*

UN INVESTISSEMENT LIMITÉ

Grâce aux anticipations réalisées dans le cadre de Tram3 (grande capacité du dépôt de Gières et achat de 35 nouvelles rames de tramway), le prolongement de la ligne B peut se faire sans nouvel investissement de matériel ou d'espace de stockage.

Un projet, pour un aménagement urb ain adapté et de qualité

L'avenue des Martyrs est aujourd'hui très peu mise en valeur, en raison notamment d'une quasi-absence de végétation.
Avec l'arrivée du tramway, le SMTC prévoit d'améliorer l'aménagement paysager de cette avenue emblématique de la recherche grenobloise, afin de lui donner une image plus en rapport avec le rayonnement des établissements qui l'entourent.
L'aménagement de cette avenue est un des grands enjeux de la concertation préalable.

RESTITUER L'ENSEMBLE DES FONCTIONS DE L'AVENUE DES MARTYRS

Les études préliminaires ont montré que l'avenue des Martyrs n'est pas suffisamment large pour restituer l'ensemble de ses fonctions une fois le tramway aménagé. Le SMTC envisage donc de réaliser des acquisitions foncières pour porter la largeur l'avenue à 25 ou 29 mètres.

L'importance de ces acquisitions est un des sujets de la présente concertation préalable.

L'INSERTION DU TRAMWAY DANS LA RUE DES MARTYRS

Les premières études menées par le SMTC ont permis d'envisager deux solutions permettant d'insérer le futur tramway au sein de l'avenue des Martyrs. Chacune possède d'indéniables qualités.

Le SMTC vous propose de mettre ce point en débat.

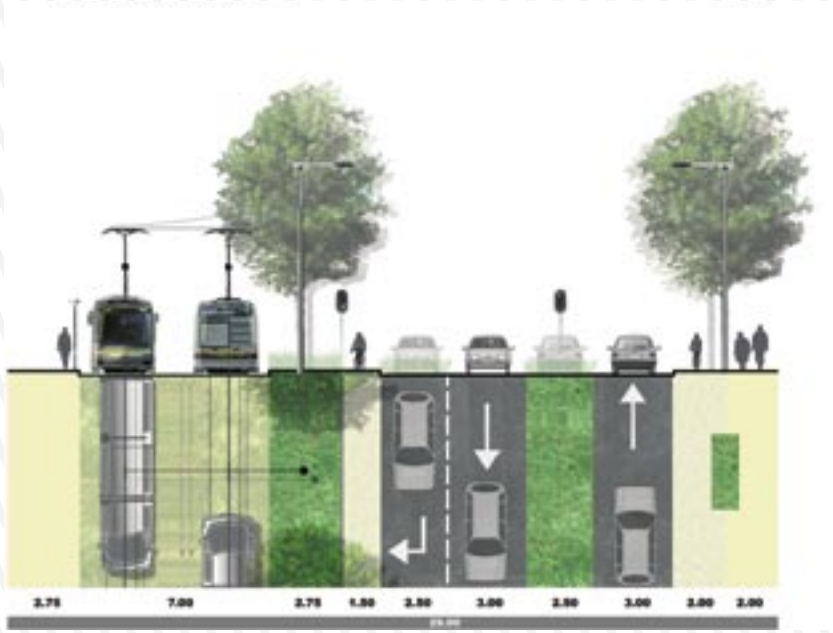

Le tramway s'insère en position latérale, côté Drac

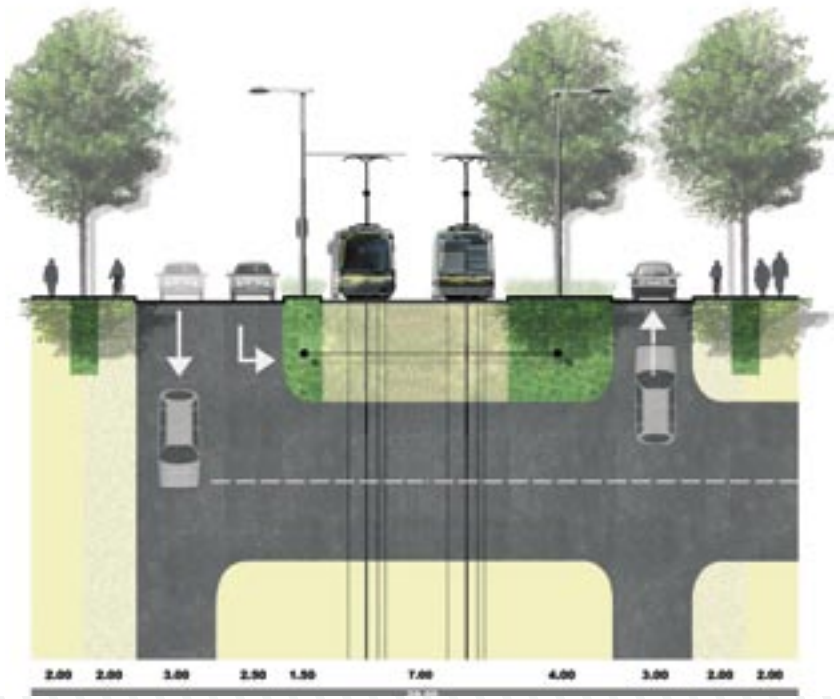

Le tramway est au centre de l'avenue des Martyrs

Un projet, pour préparer l'avenir

Le SMTC a souhaité élaborer un projet capable de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. À cette fin, il anticipe d'ores et déjà les évolutions du secteur, en matière de déplacements ou de grands investissements.

UN PROJET QUI RÉPOND À DE VRAIS BESOINS

Le SMTC a d'ores et déjà réalisé les premières simulations de fréquentation de l'extension de la ligne B de tramway. Elles prévoient plus de 500 montées et descentes aux deux nouvelles stations en période de pointe (7h00/9h00 et 16h00/19h00). Cela conduira à un doublement de la fréquentation de la ligne B entre les arrêts Saint-Bruno et Cité Internationale. Sachant que 100 usagers de transports en commun représentent l'équivalent de 80 voitures individuelles, le prolongement de la ligne B permettrait donc de supprimer près de 400 véhicules chaque matin et chaque soir sur l'avenue des Martyrs.

PRÉSERVER LES POSSIBILITÉS FUTURES

L'ensemble du réseau de tramway du SMTC est étudié de manière à préserver les évolutions possibles (interconnexions ultérieures de lignes, insertion d'un tram-train…) C'est particulièrement le cas dans le projet d'extension de la ligne B au polygone scientifique.
En effet, les études menées par le SMTC intègrent notamment :

- les possibilités de branchement ultérieur de cette ligne sur les voies SNCF pour accueillir des tram-trains en provenance de Voreppe / Moirans ;
- la possibilité d'une connexion à la future ligne E de tramway, qui reliera le centre de Grenoble au Fontanil via Saint-Martin-le-Vinoux ;
- la prise en compte de futurs projets d'infrastructures tels que la Rocade nord de l'agglomération. En effet, son tracé croise celui de la ligne de tramway au niveau de la rue Durand Savoyat.

Créer un réseau de transports publics cohérent

Dans le cadre du projet de tramway sur l'avenue des Martyrs, le SMTC prévoit de restructurer et d'harmoniser le réseau bus desservant la Presqu'île (lignes 30, 34 et 7150).

La concertation, mode d'emploi

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun a désormais une longue tradition de concertation sur l'ensemble de ses projets.
Comme il l'a fait notamment pour la troisième ligne de tramway, il souhaite clairement dépasser les obligations réglementaires* en diffusant une information de qualité et en instaurant un dialogue tout au long de l'élaboration et de la réalisation du projet.

Les grandes lignes du projet sont aujourd'hui arrêtées.
Toutefois, un certain nombre de points restent à définir : l'emplacement des stations, l'insertion de la plateforme de tramway et la réorganisation de l'espace sur l'avenue des Martyrs, l'éventuelle réalisation d'un parking-relais au futur terminus.
Vous travaillez sur la presqu'île ? Vous habitez dans le secteur ? Alors le SMTC a besoin de votre avis, pour élaborer un projet au plus près de vos attentes.

* les articles L 300-2 et R 300-1 du Code de l'urbanisme imposent aux personnes publiques «ayant l'initiative d'opérations d'aménagements» de mettre en place une concertation avec les personnes concernées par le projet.

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

À l'issue de cette concertation, un bilan sera réalisé et disponible sur demande.
Il permettra au maître d'ouvrage d'affiner les caractéristiques du projet et de bâtir le cahier des charges définitif.
Un maître d'œuvre soumettra ce nouveau projet, enrichi des remarques et avis, à une nouvelle concertation dans le cadre de l'Enquête Publique qui devrait être programmée au dernier trimestre 2006.

DES OUTILS POUR DONNER VOTRE AVIS !

- **Les réunions publiques**

Afin que chacun puisse s'exprimer, le SMTC organise des réunions publiques sur le prolongement de la ligne B. Chacune de ses réunions sera animée par les élus et les techniciens du SMTC et de la Ville de Grenoble.
Ils répondront à toutes vos questions, et prendront note de vos attentes.
Les dates et les lieux de ces réunions seront communiqués par voie de presse.

- **Internet**

Dès aujourd'hui, vous pouvez vous connecter sur le site du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise : **www.smtc-grenoble.org**.
Cette plaquette est disponible en téléchargement (format pdf) et vous avez la possibilité de vous exprimer en ligne sur le projet d'extension de la ligne B.

- **Par courrier**

Vous pouvez donner votre opinion ou poser vos questions au SMTC, en écrivant à **Espace Infotram3 - 27 bis, boulevard Maréchal Foch - 38000 Grenoble.**

- **Une exposition temporaire**